

Note Méthodologique : Plan de prévention au Congo

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Mission destinée aux entreprises congolaises (industrie, pétrole, construction, logistique, transports) pour maîtriser les risques professionnels et sécuriser les opérations.

- Analyser, organiser et piloter les mesures de prévention en environnements industriels et tertiaires.
- Atteindre une meilleure conformité avec la réglementation locale SST.
- Améliorer durablement la performance en santé-sécurité au travail.
- Pertinent dans les zones économiques (Pointe-Noire, Brazzaville) où les risques sont divers et complexes.

Point clé : Démarche ancrée dans la réglementation congolaise, intégrant co-activité, audits terrain et bonnes pratiques internationales.

Objectifs de la mission

- Identifier et réduire les risques liés aux activités professionnelles.
 - Assurer la conformité avec la réglementation locale en SST.
 - Mettre en place une analyse des dangers, des procédures adaptées et des actions correctives ciblées.
 - Faciliter la coordination en cas de coactivité et accélérer la décision via des outils de suivi/reporting.
 - Protéger l'image de l'entreprise et la continuité des opérations dans un contexte réglementaire évolutif.
-

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial des installations, pratiques et documents → Livrable : Rapport d'audit initial.
- Analyse documentaire et réglementaire (normes congolaises, bonnes pratiques) → Livrable : Note de conformité réglementaire.
- Recommandations et élaboration d'un plan d'action priorisé (mesures techniques, organisationnelles, humaines) → Livrable : Programme d'actions.
- Suivi de la mise en œuvre avec reporting régulier et ajustements → Livrables : Rapports de suivi périodique.
- En fin de mission : Rapport complet (diagnostic, recommandations, plan d'action détaillé, outils de suivi).
- Formats d'intervention : audits sur site, entrevues, analyses en bureau, ateliers de validation du plan d'action.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Actions : État des lieux, interviews des responsables, observations terrain, identification des risques et non-conformités.
- Résultat/livrable : Rapport d'audit initial (base de planification).

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Actions : Revue des documents, consignes, rapports d'accidents, procédures internes, conformité aux normes congolaises.
- Résultat/livrable : Note de conformité et identification des lacunes.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Actions : Priorisation des actions, définition de mesures techniques/organisationnelles/humaines adaptées au contexte sectoriel.
- Résultat/livrable : Programme d'actions prioritaires visant la réduction mesurable des risques.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Actions : Accompagnement de la mise en œuvre, reporting régulier, ajustements selon l'évolution du contexte.
- Résultat/livrable : Rapports de suivi, pérennisation des bonnes pratiques et préparation aux inspections.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée estimée	Jalon / livrable principal
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Rapport d'audit initial
Analyse documentaire	1 semaine	Note de conformité réglementaire
Plan d'action	2 semaines	Programme d'actions prioritaires
Suivi	3 à 6 mois	Rapports de suivi périodique
Mission globale	3 à 6 mois (selon taille/complexité)	Ateliers de validation et accompagnement présentiel/distanciel

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réalise le diagnostic (interviews, observations terrain) et l'audit documentaire/réglementaire.
- Élabore les recommandations et le plan d'action priorisé.
- Accompagne la mise en œuvre, assure le reporting régulier et les ajustements.
- Prépare l'entreprise aux inspections réglementaires.

Client (Responsable QHSE, Direction, Responsable sécurité)

- Fournit les documents et informations nécessaires (politique SST, rapports d'accidents, procédures, plans d'action antérieurs).

- Participe aux interviews, ateliers de validation et aux activités sur site.
 - Implémente les actions décidées et contribue au suivi opérationnel.
 - Impliqué aux étapes clés (Direction pour le plan d'action, Responsable QHSE/sécurité pour le suivi).
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Documents SST : politique, rapports d'accidents, procédures internes, plans d'action précédents.
- Entretiens avec responsables et accès aux installations pour observations terrain.
- Prise en compte des normes congolaises et des bonnes pratiques internationales.
- Démarrage idéal dès la phase de préparation d'un chantier ou d'une nouvelle activité à risque.
- Présence sur site indispensable pour une évaluation précise (complément possible à distance).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Reporting régulier et ajustement des mesures selon l'évolution du contexte.
- Ateliers de validation du plan d'action avec les équipes concernées.
- Suivi sur 3 à 6 mois pour pérenniser les bonnes pratiques.
- Outils de suivi et de reporting favorisant une prise de décision rapide.
- Préparation renforcée aux inspections de l'Inspection du Travail et organismes de contrôle.
- Priorisation des recommandations selon impact sécurité, exigences réglementaires et maîtrise des risques immédiats.
- Combinaison présentiel/distanciel pour un suivi optimal.
- Coordination entre acteurs internes et externes, notamment en coactivité.